Dispositif Argent de Poche

Le dossier d’inscription est considéré complet une fois l’ensemble des pièces remises au secrétariat de la Mairie de Daoulas.

Pièces à joindre :

☐ Photocopie d’une pièce d’identité

☐ Photocopie de l’attestation d’assuré social (carte Vitale)

☐ Attestation d’assurance responsabilité civile

☐ Autorisation parentale et autorisation de droit à l’image

☐ Justificatif de domicile au nom du responsable légal